

4. Soumettre les garde-malades à une observance rigoureuse de l'hygiène. Se laver les mains avec du savon contenant de l'acide carbolique, chaque fois que des soins sont donnés au malade. Se gargariser avec une solution d'acide borique (3 parties pour 100 parties d'eau). Faire une promenade, après toilette faite, tous les jours au grand air.

5. Le malade guéri, le lotionner pendant 2 ou 3 jours, une fois par jour, avec une solution d'acide borique 3 0/0. Aussitôt que l'état du malade le permet, lui faire prendre un bain chaud avec une friction énergique au savon.

6. Désinfecter la chambre du malade. Mettre dans la chambre du malade close hermétiquement tous les habits, et allumer du soufre (1 once de soufre par 3 pieds cubes). Maintenir cette chambre fermée pendant 24 heures au minimum. Ne pas l'habiter pendant plusieurs jours, mais la laisser largement aérer et ventiler ; enfin la laver avec beaucoup de soin.

Voilà des mesures de précaution que nous dicte l'hygiène. Les observe-t-on dans tous les cas ? La fréquence de la diphtérie dans nos familles et le tribut mortuaire que nous payons annuellement à cette terrible maladie répondent pour nous. Cependant les progrès de l'hygiène en Canada sont incontestables. Mais nos gouvernements pourraient certainement faire plus pour diffusion et l'encouragement de l'hygiène populaire.

Car la santé n'est pas seulement la partie essentielle du bonheur personnel, elle rend encore naturelle et facile la prospérité, cette vertu sociale qui engendre la grandeur de la nation.

DR J.-I. DESROCHES.

CODE SOMMAIRE D'HYGIÈNE (*)

" Apprends à t'aider. "

J'apporte l'utile et l'indispensable, la science nécessaire en peu de lignes ;—voyez si votre SANTÉ, qui est votre capital et votre trésor, vous permet de m'accueillir et de me mettre à profit, sinon passez-moi à un autre qui vous saura gré de l'avoir éclairé.

(*) Extrait de " L'Organe de la Confraternité Médicale, de Bruxelles. "